

Webmestre

- Réunion du 18&19 Mars
2013



Formation TIC

- Hébergement Web
- Lois et sites web.
- Accessibilité et portabilité

Hébergement Web

- Que propose l'académie
 - Un hébergement gratuit sur le domaine
 - Un nom de domaine
 - Un serveur Web (debian/apache/nginx)
 - Une base de donnée mysql (gestion phpmyadmin)
 - Un accès FTP
 - Un espace de 2Go

Hébergement Web

- Exemple sur
- Bande passante :
 - 181328610 Hits/ans= 500 M/jours
 - 6333 Go/ans = 18 G/jours
- Mysql
 - Trafic 30 G/jour = 1,1Go/h
 - Requetes 2 M/jour = 1228 /min

Hébergement Web

- Que fait l'académie
 - Accompagner les établissements dans le choix d'un CMS
<http://www.opensourcecms.com/>
 - Aide à la mise en place des sites Web
 - Suivi des responsables et des webmestres
 - Recherche de solutions et adaptation du serveur

Hébergement Web

- La responsabilité des Webmestres
 - Mise en place du CMS (ou pages statiques)
 - Animation du site Web de l'établissement
 - Vérification 'quotidienne' des mises à jour
 - Vérification du fonctionnement du site

Hébergement Web

- Responsable éditorial ,
 - vérifie la conformité du site
 - A la législation en vigueur
 - Au règle de fonctionnement du fournisseur d'accès (Le Rectorat)

Lois et sites web.

- Sont interdits et pénalement sanctionnés :
 - Le non respect des droits de la personne: atteinte à la vie privée d'autrui, diffamation et injure
 - Le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques ;
 - Le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique.
 - les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit (sauf copie de sauvegarde) ;
 - la contrefaçon.

Lois et sites web.

- Le Rectorat se réserve le droit
 - de contrôler toute page Web hébergée sur ses serveurs et d'infraction.
 - Il peut également, pour des raisons techniques, analyser et contrôler l'utilisation des services.
 - de suspendre l'hébergement des pages pour la bonne marche du système.

Lois et sites web.

- la loi du 6/1/78 dite informatique et libertés <http://www.cnil.fr>
- Lois relatives à la fraude informatique, a la propriété intellectuelle, et la confiance dans l'économie numérique :
<http://www.legifrance.gouv.fr>
- la législation applicable en matière de cryptologie <http://www.ssi.gouv.fr>

Accessibilité et standards?

- Un site Web doit être consultable quelque soit :
 - Les capacités physiques ou mentales de l'utilisateur (personnes handicapées comprises);
 - Le matériel utilisé (Mac, PC, GSM, WebTV, PDA, plage braille, synthèse vocale...);
 - Le logiciel utilisé (Windows, Linux, MacOS, BSD, Android, ...);
 - L'infrastructure réseau (bas débit, haut débit...);
 - La langue maternelle, la culture, la localisation géographique...

- **Le décret du 14 mai 2009**

- "Un référentiel d'accessibilité fixe (...) les règles techniques, sémantiques, organisationnelles et d'ergonomie que doivent respecter [les] services de communication publique en ligne(...)" (article 1)
- (...) dans un délai de trois ans à compter de la publication du présent décret

Conclusion

La tâche de webmestre